

- <u>Thématiques</u>
- Actualités
- Activités
- À propos
- <u>Permanences</u>
- Services
- Poser une question

Sélectionner une page

recours

## Quitter ses parents après 18 ans

Quelles aides financières obtenir ? Tout savoir sur le CPAS ou contribution alimentaire, les autres aides (jobs, allocations familiales, bourses, autres aides sociales)...



- <u>Thématiques</u>
- Actualités
- Activités

- À propos
- <u>Permanences</u>
- Services
- Poser une question

Sélectionner une page

recours

#### Les mineurs et la justice

Un mineur commet une infraction. Tout savoir sur les sac, en cas de contrôle ou fouille par la police, d'infraction, la capacité juridique…



- Thématiques
- Actualités
- Activités
- À propos
- <u>Permanences</u>
- Services
- <u>Poser une question</u>

Sélectionner une page

recours

#### Contraception d'urgence

La contraception d'urgence peut être utilisée pour éviter une grossesse non désirée en cas d'oubli de votre moyen contraceptif, s'il y a eu un problème avec votre moyen contraceptif (déchirure du préservatif par exemple) ou si vous ne prenez aucun moyen contraceptif.

Les formes les plus connues sont la **pilule du lendemain** et la **pilule du surlendemain**, mais il existe aussi le **stérilet du lendemain**.

Gérer sa contraception n'est pas facile et avoir un rapport mal ou non protégé n'est jamais exclu (préservatif déchiré, pilule oubliée, mauvaise manipulation du contraceptif). Suite à ce rapport sexuel non protégé, vous avez des doutes et les questions commencent à se bousculer dans votre tête. Il est important de réagir rapidement et surtout de ne pas laisser le doute planer ou se dire qu'il n'y a aucun risque d'être enceinte (par exemple : vous êtes à la fin du cycle, vous étiez réglée quand vous avez eu un rapport non protégé).

## La pilule du « lendemain » (Justine, Levodonna, Norvelo, Postinor)

#### De quoi est-elle composée ?

Elle est composée d'un comprimé à prendre le plus vite possible et au plus tard dans les 72 heures qui suivent une relation sexuelle non protégée. C'est une mini-pilule sans æstrogène. Il ne s'agit pas réellement de pilule du « lendemain » puisqu'elle est efficace dans les 72 heures.

#### Comment fonctionne-t-elle ?

La pilule du lendemain bloque ou retarde l'ovulation et évite donc la fécondation (il n'y a donc pas interruption de grossesse). Elle se présente sous la forme d'une pilule contenant une hormone, à prendre le plus vite possible après le rapport à risque et au plus tard dans les 72h (3 jours).

Si vous avez pris la pilule du lendemain, il est plus prudent de demander conseil au médecin ou dans un <u>centre de planning familial</u> afin de faire le point sur votre cycle menstruel et votre contraception.

Il est préférable d'attendre le premier jour des prochaines règles pour reprendre la pilule ou réutiliser le patch ou l'anneau vaginal. En effet, le cycle menstruel est perturbé puisque vous avez eu un rapport sexuel sans utiliser de moyen contraceptif et aussi par la prise de la pilule du lendemain. D'ailleurs, vous pouvez avoir de petits saignements (qui ne sont pas les règles) et aussi un retard de règles. Si le retard de règles est trop long, faites un test de grossesse ou consultez un médecin. Entre-temps (c'est-à-dire entre le moment où vous prenez la pilule du lendemain et l'arrivée des prochaines règles), il faut utiliser un préservatif lors des rapports sexuels jusqu'à ce vous repreniez votre contraception habituelle (le premier jour des prochaines règles). Si vous reprenez quand même votre contraception habituelle dès le jour suivant la prise de la pilule du lendemain, l'efficacité de votre contraceptif (que ce soit la pilule, le patch ou l'anneau vaginal) n'est pas garantie puisque votre cycle a été perturbé. Autrement dit, vous risquez d'être enceinte lors des rapports sexuels suivants.

#### Où l'acheter ?

Dès les premières heures qui suivent le rapport sexuel ou dès le lendemain, vous pouvez acheter la pilule du lendemain. Il faut agir rapidement, donc même se rendre dans une pharmacie de garde en dehors des heures d'ouverture habituelle des pharmacies. Elle est en vente libre dans les pharmacies et coûte environ 8€. Elle est gratuite pour les jeunes de moins de 25 ans, on peut donc l'acheter sans prescription médicale. Il faut juste être en ordre de mutuelle pour être remboursé.

Vous pouvez également vous présenter dans un <u>centre de</u> <u>planning familial</u> pour obtenir la pilule du lendemain, ils vous la délivreront gratuitement à condition qu'ils en aient en stock. Dans un centre de planning familial, vous bénéficierez aussi de toute l'information sur la contraception d'urgence et sur la contraception ordinaire.

#### Remarques

- Vous pouvez avoir des nausées, maux de tête, maux de ventre, saignements peu abondants. Si vous vomissez dans les 3h qui suivent la prise du comprimé, il faut immédiatement en reprendre un autre.
- Il s'agit là d'une contraception d'urgence, et non pas d'une contraception normale. Il ne faut donc pas y avoir recours systématiquement.
- La pilule du lendemain ne protègera pas d'une éventuelle grossesse lors des rapports sexuels suivants, il faudra donc s'abstenir ou utiliser un préservatif avant la venue des règles suivantes.
- En aucun cas, elle ne protège des IST (dont le SIDA).

## Le stérilet « du lendemain » (Le dispositif intra-utérin au cuivre)

#### De quoi est-il composé ?

Il s'agit en fait du stérilet « normal » en cuivre qui peut aussi être utilisé comme contraception d'urgence en cas de rapport non protégé, si le délai de 72h (3 jours) est dépassé et qu'il est alors inutile d'utiliser la pilule du lendemain.

#### Comment fonctionne-t-il ?

Il doit être placé, dans les 3 à 5 jours maximum, qui suivent le rapport non protégé. Pour le stérilet, vous avez donc un délai plus long que pour la pilule du lendemain. Vous pourrez le faire retirer par le médecin lors de vos prochaines règles ou le garder pendant 5 ans comme moyen contraceptif (= durée maximale du stérilet).

## EllaOne : la pilule du « surlendemain »

#### De quoi est-elle composée ?

C'est un comprimé blanc, un contraceptif féminin d'urgence, à prendre, au plus tard, dans les 5 jours qui suivent une relation sexuelle non protégée ou en cas d'échec d'une méthode contraceptive. Elle est composée d'une molécule appelée ulipristal acétate.

#### Comment ça fonctionne ?

EllaOne empêche la grossesse en interférant avec l'ovulation. Le comprimé se prend par voire orale, le plus rapidement possible et au plus tard dans les 5 jours (120 heures) d'un rapport non protégé, pendant ou en dehors des repas. Plus la pilule est prise rapidement après une prise de risque, plus les risques de grossesse non désirée diminuent. Vous pouvez prendre cette pilule à n'importe quel moment de votre cycle menstruel. Si vous vomissez la pilule, il faut en reprendre une autre dans les 3h qui suivent la 1ère prise.

Quelques effets indésirables sont à prévoir dans certains cas, tels que des douleurs abdominales (mal au ventre) et des troubles de la menstruation (problèmes en ce qui concerne les règles). Il faut aussi vérifier que vous n'êtes pas allergique aux produits qui la composent (ulipristal acétate).

#### Où l'acheter ?

EllaOne est en vente libre en pharmacie, comme la « pilule du lendemain » depuis avril 2015. Elle coûte 16€ pour les moins de 25 ans et 25€ pour les autres.

#### Voir aussi :

- Les raisons d'opter pour une contraception
- Méthodes contraceptives
- Que coûte la contraception ?
- L'anneau vaginal
- Implant et piqûre contraceptive
- La pilule
- Le patch contraceptif
- Le préservatif féminin
- Le préservatif masculin
- Le stérilet
- Autres méthodes de contraception
- A éliminer : les méthodes de contraception dites « naturelles »

MAJ 2023



- Thématiques
- Actualités
- Activités

- À propos
- <u>Permanences</u>
- Services
- Poser une question

Sélectionner une page

recours

## Ecoles de devoirs schaerbeekoises

Adresses des associations schaerbeekoises organisant de l'aide aux devoirs et des cours de remédiation tant pour le primaire, le secondaire que le supérieur…



- <u>Thématiques</u>
- Actualités
- Activités
- À propos
- Permanences
- Services
- Poser une question

Sélectionner une page

recours

# C'est la rentrée scolaire, demande d'allocations d'études possible jusqu'au 31 octobre 2023



Chaque année, les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur de plein exercice peuvent remplir un formulaire pour faire une demande d'allocations d'études auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tu as **jusqu'au 31 octobre** pour faire une demande.

Deux possibilités s'offrent à toi :

- •Un formulaire papier à envoyer par recommandé : secondaire et supérieur
- Un formulaire électronique à compléter en ligne (eID ou itsme) : <u>secondaire</u> et <u>supérieur</u>

En cas de difficulté pour faire ta demande, tu peux te rendre dans l'une de nos permanences (<u>Schaerbeek</u>, <u>Bruxelles</u> ou <u>Anderlecht</u>), nous compléterons ton dossier ensemble.

ATTENTION, pour faire ta demande tu dois te munir de plusieurs documents (sans ceux-ci, nous ne pouvons pas remplir le dossier avec toi). N'oublie pas de les emporter avec toi!

### Pour les élèves du secondaire ( majeurs compris )

- Carte identité d'un parent + code pin de cette carte identité (sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique).
- Carte de banque du parent.
- Attestation de revenus (autre de profession)
- Si internant : attestation
- •Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de résidence.
- •Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

Pour les étudiants du supérieur (majeurs). Pour les mineurs, vous pouvez uniquement passer par le formulaire papier.

- Carte identité de l'étudiant + code pin de cette carte identité (sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique).
- Attestation d'inscription auprès d'un établissement dans le supérieur de plein exercice (c'est un document disponible auprès de votre établissement, une fois l'inscription faite).
- Abonnement transport
- Carte de banque de l'étudiant.
- Si en kot : copie du bail.
- Si stage à l'étranger : joindre la convention & le bail.
- •Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de

résidence.

- •Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

ATTENTION, les étudiants en promotion sociale et en bacheliers/ masters de spécialisation n'ont pas droit aux allocations d'études.

Cliquez <u>ici</u> pour **suivre son dossier**.

Cliquez <u>ici</u> pour introduire une **réclamation** ou un **recours**.

Pour plus d'informations, consultez : <a href="https://allocations-etudes.cfwb.be/">https://allocations-etudes.cfwb.be/</a>

Consultez également nos pages :

- Allocations d'études de l'enseignement secondaire : conditions, montants et recours
- Allocations d'études dans l'enseignement supérieur : conditions, montants et minerval

**RGPD** 

Politique de cookies (EU)

Suivre

#### **INFOR JEUNES ASBL**

Chaussée de Louvain, 339 1030 Bruxelles Tél.: 02 733 11 93 inforjeunes@jeminforme.be





